

unanime à cet égard. On a dit, nous le savons, que nous devrions prendre possession d'environ 4,000 milles de voies ferrées. Il n'y a qu'à le proposer, et au moins quatre cent mille citoyens s'exprimeront en termes énergiques; ils ne voudront jamais cela.

Un DEPUTE: Ils ont raison.

Le très hon. M. BENNETT: Mais supposons que nous transportions aux provinces, à qui il appartient, la charge de tous les embranchements, qu'arrivera-t-il? Ne serait-il pas opportun, dans l'intérêt du pays, de traiter le problème de cette façon? N'est-il pas désirable, pour le bien du Canada, que la Colombie-Britannique envisage la question du Canadian Northern Pacific dans cette province, avec ses garanties? Les rigoureuses dispositions relatives au fidéicommis présenteraient nécessairement cette question sous un autre jour et cette province ne pourrait nous demander la même chose, car elle n'a jamais admis que nous l'ayons le moins soulagée de cette obligation.

En ce qui concerne l'Alberta, comme je l'ai fait observer à la Chambre, l'argent requis pour la construction du Canadian Northern de Calgary à Macleod a été emprunté et déposé à la banque, et une partie de cet argent y est encore. On a construit une grande partie de la voie, puis on l'a abandonnée, et le reste du montant est encore dans la banque. Ce chemin de fer ne sera jamais construit—j'espère que non—mais on a obtenu l'argent, et l'intérêt sur cette dette est payé dans l'Alberta. Une partie de l'argent est encore dans la banque comme fonds de fidéicommis.

Je ne puis donner de détails en ce qui touche la Saskatchewan, parce que les obligations de cette province se sont rapportées surtout aux embranchements du Grand-Tronc plutôt qu'à l'entreprise de Mackenzie et Mann. Au Manitoba, cependant, il y a plusieurs circonstances qui nous permettront, en notre qualité de pouvoir fédéral, de dire aux provinces, lors de la conférence, qu'elles sont en présence de cette situation; que c'est une obligation qui leur incombe, et non à nous. Malgré la loi de vérification, et autres lois du pays, nous allons maintenant réserver une partie de l'argent comme emprunté pour payer l'intérêt sur ces obligations provinciales. A mes yeux, nous ne pourrions rien faire de plus irréfléchi à l'heure actuelle.

Je m'excuse d'avoir abusé si longtemps de l'attention du comité. Le Gouvernement a la majorité et il va faire adopter cette mesure; cependant, à mon avis, il a créé une situation à laquelle le pays n'a jamais dû faire face à venir jusqu'aujourd'hui; il brave la loi de vérification en décrétant qu'elle ne s'applique pas dans notre cas et le bilan consolidé qui,

[Le très hon. M. Bennett.]

jusqu'à maintenant, avait fait voir la liste complète de toutes les sommes empruntées par le peuple canadien pour maintenir cette entreprise, va être modifié. Le rapport annuel de la compagnie ne fera plus voir le chiffre du capital que nous avons placé dans l'entreprise; enfin, et c'est un point encore plus important, le parlement fédéral est intervenu au moyen d'une loi, dans les garanties fournies par les provinces, parce que nous avons emprunté de l'argent pour honorer,—prenez note de ces mots,—pour honorer ces garanties.

L'hon. M. HOWE: Le bill ne change en rien les relations du gouvernement fédéral avec les provinces.

Le très hon. M. BENNETT: Je n'ai pas eu le temps d'examiner la question, à savoir que le gouvernement fédéral prend sur lui de décider arbitrairement que des obligations de personnes autres que nous, lesquelles obligations sont représentées par des sommes que nous avons empruntées et servies dans l'entreprise, seront grandement dépréciées dans une affaire qui intéresse nos relations financières avec ces provinces. Supposons que nous discussions avec les représentants de ces provinces réunis en conférence. Le ministre des Finances représente la Saskatchewan et moi le pouvoir fédéral. Supposons que je lui dise: Voyez tout ce que nous avons payé pour vous durant toutes ces années. Il pourrait me répondre: Vous n'avez pas payé tant que cela; vous prétendez que cela ne vaut ...

L'hon. M. DUNNING: Vous ne me laisseriez pas échapper à aussi bon marché, je le crains fort.

L'hon. M. HOWE: Toutes les sommes représentées par les fonds placés dans l'entreprise, lesquels fonds sont garantis par les provinces, sont là et elles conservent toutes leur valeur nominale.

Le très hon. M. BENNETT: Tel n'est pas le point.

L'hon. M. CAHAN: Non; ce n'est pas du tout la question en jeu.

Le très hon. M. BENNETT: Si je discute ce problème des relations financières entre le gouvernement fédéral et les provinces avec le ministre de la Saskatchewan, il pourrait dire: La subvention que touche ma province est absolument trop faible; voilà tout ce que j'ai reçu. Je pourrais peut-être rétorquer: Mais, voyez donc ce que j'ai payé pour votre province; voyez ce que j'ai payé pour la Nouvelle-Ecosse, pour la Colombie-Britannique. Il serait alors en mesure de répondre: Parfaitement; mais vous ne semblez pas y attacher